

COMPTE RENDU REUNION DU COMITE DIRECTEUR

4 Juillet 2005 à Ranspach le Haut

Membres présents:

- UEBERSCHLAG Jean-Pierre, Président
- TROENDLE Catherine, Ranspach-le-Bas
- BROGLIN André, Ranspach-le-Bas
- DELMOND Max, Folgensbourg
- UEBERSCHLAG André, Knoeringue
- ZIMMERMANN Serge, Neuwiller
- UEBERSCHLAG Bernard, Knoeringue
- BROM Roland, Michelbach-le- Haut
- BUBENDORFF Catherine, Ranspach-le-Haut
- DREYER Bernard, Hagenthal le Haut
- BAUMGARTNER Paul, Wentzwiller
- FAVRE NOVEL Michel, Michelbach-le- Bas
- SCHMITT Fernand, Wentzwiller
- MULLER Antoine, Leymen
- OSER Bernard, Leymen
- WOLGENSINGER André, Michelbach-le-Haut
- MULLER Hubert, Liebenswiller
- FELZHALB Bernard, Liebenswiller
- RATTE Emmanuel, Ranspach-le- Haut
- WIEDERKEHR Denis, Attenschwiller
- STRIBY Frédéric, Michelbach-le- Bas

Assistent :

- MIESCH Frédérique et ROYER Catherine, Agents de développement
- GUERIN Pascal, Chef du service technique de la SESA

I/ Approbation du PV du 16 juin 2005

II/ Présentation du rapport sur la faisabilité du siège de la comcom

III/ Affaires Financières

- Compte administratif budget principal 2004
- Votes des reports et affectations

- Compte administratif budget annexe 2004
- Votes des reports et affectations

- Compte de gestion 2004

- Délibération modificative

- Subvention associative

III/ Commission Environnement

- Réduction OM/OC
- Rapport annuel service déchets

IV/ Divers

Madame Catherine Bubendorff accueille les participants et les remercie de leur présence. Elle leur souhaite bienvenue dans la nouvelle mairie et propose qu'à l'issue de la réunion une visite guidée du chantier ait lieu. Monsieur le Président félicite l'équipe municipale d'avoir su mener à bien ce projet et propose d'ouvrir la séance.

I. Approbation du PV du Comité Directeur du 16 Juillet 2005

Aucune remarque n'étant formulée, le Compte rendu est adopté à l'unanimité.

II. Présentation du rapport sur la faisabilité du siège de la comcom

Monsieur le Président invite Monsieur Guerin a fait part des premières conclusions de l'étude sur la faisabilité du siège.

Monsieur Guerin rappelle que l'étude se fait en deux phases : la première phase consistant en la définition du lieu le plus adapté pour accueillir le siège de l'intercommunalité, la deuxième ayant trait à la programmation précise des besoins.

4 possibilités devaient être examinées, 2 propositions supplémentaires ont été intégrées, ainsi au final 6 sites sont proposés :

- Restaurant Au Soleil de Hagenthal le Bas
- Ancienne école de Folgensbourg
- Ancienne Gare de Michelbach le Haut
- Terrain de construction à Folgensbourg (2 situations envisageables)
- Château de Hagenthal le Bas

Monsieur Guerin dresse les avantages et les inconvénients des différentes localisations proposées au regard du positionnement géographique de la commune par rapport aux autres, positionnement du site par rapport aux axes de circulation, de la présence de services (services publics, commerces...) et des possibilités d'extension future du bâtiment.

Les conclusions de l'étude ont été remises à tous les participants présents

Madame Troendle s'interroge sur les coûts qui sont indiqués dans la mesure où le m² est chiffré de la même manière qu'il s'agisse d'une réhabilitation ou d'une construction. Il lui est répondu qu'il ne s'agit que d'un ordre d'idée et que la pratique montre que le coût de la réhabilitation avoisine le coût de la construction.

Par ailleurs, il est souligné que le bureau d'études s'est contenté de vérifier que la superficie du bâtiment comportait les 400 m² nécessaires à notre projet sans vérifier que l'implantation d'une salle de réunion de 40 personnes soit possible. Il est répondu que ce point sera étudié dans un second temps.

Par ailleurs, les modalités de cession des immeubles n'ont pas été chiffrées.

Monsieur le Président remercie Monsieur Guerin de son intervention et propose qu'à l'occasion d'une prochaine réunion de bureau, les sites les plus adaptés soient retenus et que les mairies soient interrogées sur les modalités de cession.

III/ Affaires Financières

- Compte administratif - Budget principal 2004

VU les explications données par Monsieur le Président au Comité directeur,

LE COMITE DIRECTEUR, à l'unanimité des membres présents , sous la présidence de Monsieur Denis Wiederkehr, 1^{er} Vice-Président, Monsieur le Président ayant quitté la salle lors du vote

APPROUVE le Compte Administratif 2004 comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT - Vue d'ensemble

Chap.	LIBELLES	CREDITS OUVERTS (Prévisions)	CREDITS EMPLOYES (ou a employer)	
			Réalisations	Restes à réaliser
	TOTAL DEPENSES	890 677.06 €	780 814.77 E	0.00 E
011	Charges à caractère général	286 500.00	205 239.36	0.00 E
012	Charges de personnel	181 700.00	180 887.99	0.00 E
65	Autres charges gestion courante	296 9000.00	274 545.90	0.00 E
014	Atténuation de produits	0.00	0.00	0.00 E
66	Charges financières	7 100.00	6 986.11	0.00 E
67	Charges exceptionnelles	55 400.00	55 000.00	0.00 E
022	Dépenses imprévues Fonct	4 877.06		
68	Dotations aux amortissements	58 200.00	58 155.41	
023	Virement à la sect° d'investis.	0.00E		
	TOTAL RECETTES	770 200.00 €	751 585.32 €	0.00 E
70	Produits des services	13 000.00 E	12 496.00	0.00 E
73	Impôts et taxes	266 000.00 E	266 297.00	
74	Dotations et participations	479 000.00 E	460 667.12	0.00 E
75	Autres produits gestion courante	0.00 E	0.00	0.00 E
013	Atténuation de charges	10 500.00 E	10 642.89	0.00 E
76	Produits financiers	0.00 E	1.31	0.00 E
79	Transfert des charges	1 500.00 E	1 389.75	0.00 E
72	Travaux en régie	0.00 E	0.00	
77	Produits exceptionnels	200.00 E	91.25	0.00 E
78	Reprise sur amort et provisions	0.00E	0.00	

	Mandats et titres Emis (col.1)	Résultat reporté N-1 (col.2)	CUMUL SECTION =(col.1+2)
Dépenses	I 780 814.77 E	D002 0.00 E	780 814.77 E
Recettes	II 751 585.32 E	R002 120 477.06 E	872 062.38 E

SECTION D'INVESTISSEMENT - Vue d'ensemble

1) RECAPITULATION - TOTAL DEPENSES DE LA SECTION

Nature	Crédits ouverts Prévision	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12
Total	733 056.67 E	273 187.67 E	395 810.00 E
Dépenses d'équipement	327 230.00 E	71 222.53 E	247 790.00 E
Opérations individualisées	139 420.00 E	8 764.91E	130 470.00 E
Opérations non individualisées	187 810.00 E	62 457.62 E	117 320.00 E
45. Op. pour compte de tiers	133 750.00 E	19 115.30 E	114 450.00 E
Dépenses financières	272 076.67 E	11 304. 35 E	33 570.00 E
Opérations réelles	85 660.00 E	11 304. 35E	33 570.00 E
020 Dépenses imprévues	14 871.18 E		
Op. d'ordre de section à section	171 545.49E	0.00E	
Op. d'ordre à l'int. de la sect°	0.00E	171 545.49 E	
001 Solde d'ex. reporté	0.00 E	0.00E	

2) RECAPITULATION - TOTAL RECETTES DE LA SECTION

Nature	Crédits ouverts Prévision	Titres émis	Restes à réaliser
Total	733 056.67 E	565 027.60 E	164 000.00 E
Recettes d'équipement (sf 138)	172 000.00 E	131 441.14 E	41 950.00 E
13 Subventions d'investissement	62 000.00 E	31 441.14 E	31 950.00 E
16 Emprunts et dettes assimilées	110 000.00 E	100 000.00 E	10 000.00 E
45. Total op. pour compte tiers	133 750.00 E	8 947.98 E	120 050.00 E

Recettes financières	259 795.49 E	74 345.50 E	2 000.00 E
Opérations réelles (sauf 1068)	23 300.00 E	16 190.09 E	2 000.00 E
1068 Affectations	0.00E	0.00 E	
Op. d'ordre de section à section	236 495.49 E	58 155.41 E	
Op. d'ordre à l'int. de la sect°	0.00E	182 781.80 E	
001 Solde d'ex. reporté	167 511.18 E	167 511.18 E	

CHARGE le Président de toutes les modalités nécessaires pour rendre exécutoire la présente délibération.

- Vote des reports et des affectations Budget Principal

VU les explications données par Monsieur le Président au Comité directeur,

VU la délibération approuvant le compte administratif 2004 du budget principal de l'EPCI

LE COMITE DIRECTEUR, à l'unanimité,

DECIDE d'affecter en excédent de fonctionnement R 002, la somme de 91 247.61 €

DECIDE d'affecter en excédent d'investissement R 001, la somme de 291 839.93 €

CHARGE le Président de toutes les modalités nécessaires pour rendre exécutoire la présente délibération.

- Compte administratif - Budget annexe 2004

VU les explications données par Monsieur le Président au Comité directeur,

LE COMITE DIRECTEUR, à l'unanimité des membres présents, sous la présidence de Monsieur Denis Wiederkehr, 1^{er} Vice-Président, Monsieur le Président ayant quitté la salle lors du vote

APPROUVE le Compte Administratif 2004 du budget annexe ordures ménagères comme suit :

SECTION EXPLOITATION - Vue d'ensemble

Chap.	LIBELLES	CREDITS OUVERTS (Prévisions)	CREDITS EMPLOYES (ou a employer)	
			Réalisations	Crédits annulés
	TOTAL DEPENSES	816 300.00 €	784 917.97 €	31 382.03 €
011	Charges à caractère général	784 900.00	756 887.85	28 012.15 E
012	Charges de personnel	0.00	0.00	0.00 E
65	Autres charges gestion courante	0.00	0.00	0.00 E
014	Atténuation de produits	0.00	0.00	0.00 E
66	Charges financières	6 000.00	4 618.72	1 381.28 E
67	Charges exceptionnelles	6 000.00	4 029.87	1 970.13 E
68	Dotation aux amortissements	19 400.00	19 381.53	18.47 €
69	Impôts sur bénéfices et assimilés.	0.00E		
	TOTAL RECETTES	816 300.00 €	792 571.58 E	23 728.42 E
70	Produits des services	658 300.00 E	638 099.54 E	20 200.46 E
713	Variation des stocks	0.00 E	0.00 E	0.00 E
72	Production immobilisée	0.00 E	0.00 E	0.00 E
74	Subvention d'exploitation	156 300.00 E	153 276.29 E	3 023.71 E
75	Autres produits gestion courante	0.00 E	0.00E	0.00 E

013	Atténuation de charges	0.00 E	0.00 E	0.00 E
76	Produits financiers	0.00 E	0.00 E	0.00 E
77	Produits exceptionnels	1 700.00 E	1 195.75 E	504.25 E
78	Reprise sur amort et provisions	0.00 E	0.00 E	
79	Transferts de charges	0.00 E	0.00 E	0.00 E

	Mandats émis	Titres émis	Résultat ou solde
Exploitation	I 784 917.97 E	D002 792 571.58 E	7 653.61 E
Investissement	II 246 852.55 E	R002 247 324.64 E	472.09 E

CHARGE le Président de toutes les modalités nécessaires pour rendre exécutoire la présente délibération

- Vote des reports et affectations - Budget annexe

VU les explications données par Monsieur le Président au Comité directeur,

VU la délibération approuvant le compte administratif 2004 du budget annexe - service ordures ménagères

LE COMITE DIRECTEUR, à l'unanimité,

DECIDE d'affecter en excédent d'exploitation R 002, la somme de 7 653.61 €

DECIDE d'affecter en excédent d'investissement R 001, la somme de 472.09 €

CHARGE le Président de toutes les modalités nécessaires pour rendre exécutoire la présente délibération.

- Compte de gestion 2004

OUI l'exposé de Monsieur le Président Jean-Pierre UEBERSCHLAG expliquant que les comptes de gestion transmis par les services de la Perception concernant le budget principal et le budget annexe ordures ménagères sont conformes à la balance et au compte administratif de l'EPCI

LE COMITE DIRECTEUR, à l'unanimité,

APPROUVE les comptes de gestion 2004 (budgets principal et annexe) transmis par les services de la Perception

CHARGE le Président d'effectuer toutes les modalités nécessaires.

- Délibération modificative

OUI les explications de Monsieur le Président Jean-Pierre UEBERSCHLAG,

LE COMITE DIRECTEUR, à l'unanimité,

ACCEPTE la décision modificative suivante :

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
D 023 : Virement à section Investissement	7 500.00 €	
R 7911 : Indemnités sinistres		7 500.00 €
TOTAL	7 500.00 €	7 500.00 €

Investissement	Dépenses	Recettes
D 23138-30 : accueil enfance Hagenthal le Bas	7500.00 €	
R 021 : Virement de la section fonctionnement		7500.00 €
TOTAL	7 500.00 €	7 500.00 €

- Délibération modificative N°2 - Budget annexe

OUI les explications de Monsieur le Président Jean-Pierre UEBERSCHLAG,

LE COMITE DIRECTEUR, à l'unanimité,

ACCEPTE la décision modificative suivante :

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
D 604 : Achats d'études, prestations de service	- 1 000.00 €	
D 6135: Locations mobilières	- 1 000.00 €	
D 673 : Titres annulés (exercice antérieur)	2 000.00 €	
TOTAL		

- Subvention associative

OUI l'exposé de Monsieur Denis WIEDERKEHR, Vice Président en charge de la commission « Service aux Communes »

VU la délibération du Comité Directeur réuni en séance du 02 octobre 2002 à Hagenthal-le-haut, fixant les règles générales d'attribution de subventions associatives et leur montant,

VU la délibération du Comité directeur réuni en séance du 8 décembre 2003 à Ranspach-le- Bas fixant les règles en matière d'appel à projets associatifs et de soutien à l'équipement des associations

VU l'avis du comité de pilotage réuni le 4 Juillet 2005

LE COMITE DIRECTEUR, à l'unanimité

DECIDE l'octroi d'une subvention à

- Association Judo Club de Hagenthal le bas d'un montant de 1 140 €

CHARGE le Président d'effectuer le paiement des subventions accordées sur l'article 6574 et de régler toutes les modalités nécessaires.

III. Commission environnement

- Réduction Ordures Ménagères

OUI l'exposé de Mademoiselle Catherine Royer,

LE COMITE DIRECTEUR, à l'unanimité,

DECIDE d'accorder les réductions suivantes :

CHARGE le Président de réaliser toutes modalités nécessaires et de signer toutes pièces utiles

**HAGENTHAL LE
BAS**

NOM	PRENOM	ADRESSE	CODE POSTAL	COMMUNE	N° de titre	REDUCTION	CAUSE
BACHMANN	Moritz	24, rue de Liebenswiller	68220	LEYMEN HAGENTHAL LE BAS	2004bord.10n°17 2004 bord.10 n°17	87,60 €	a déménagé fin 2003 sur Leymen
TOLLANCE	Séverine	20, rue de Hégenheim	68220	BAS	2004 bord.10 n°17	49,20 €	départ le 30/08/2000
MEISTER	Bernhardt	27, rue Jeanne	68128	VILLAGE NEUF	2004 bord.10 n°17	106,80 €	départ en mars 2002
PONS	Aude	9, rue des érables 1, rue de la Synagogue	68400	RIEDISHEIM HAGENTHAL LE BAS	2004 bord.10 n°17 2004 bord.21 n°33	68,40 €	départ le 31/12/2003
LANG	Anette		68220	BAS		12,00 €	fils étudiant
						324,00 €	

**RANSPACH LE
BAS**

NOM	PRENOM	ADRESSE	CODE POSTAL	COMMUNE	N° de titre	REDUCTION	CAUSE
VIAROUGE	Daniel	17, rue Belle Vue	68730	RANSPACH LE BAS	2004 bord.21 n°33	24,00 €	Fille a déménagé
						24,00 €	

WENTZWILLER

NOM	PRENOM	ADRESSE	CODE POSTAL	COMMUNE	N° de titre	REDUCTION	CAUSE
DUCHESNE	Odile	20, rue de l'école	68220	WENTZWILLER	2004 bord.21n°33	24,00 €	1 personne et non 2
KAESSLER	Jérôme	2, rue du ruisseau	68220	WENTZWILLER	2004 bord.21n°33	34,25 €	1 personne et non 2
						58,25 €	

FOLGENSBOURG

NOM	PRENOM	ADRESSE	CODE POSTAL	COMMUNE	N° de titre	REDUCTION	CAUSE
SCHMITT	Christophe	52, rue de Delle	68220	FOLGENSBOURG	2004 bord.21 n°33	61,50 €	Parti fin 2003
						61,50 €	

HAGENTHAL LE
HAUT

NOM	PRENOM	ADRESSE	CODE POSTAL	COMMUNE	N° de titre 2004 bord.21 n°33 2004 bord.10 n°17	REDUCTION	CAUSE
LEDOUX	Yann	49, rue de la douane	68480	KIFFIS		109,50 €	Parti début mai 2004
LEDOUX	Yann	49, rue de la douane	68480	KIFFIS		<u>48,00 €</u>	Parti début mai 2004
						157,50 €	

- Rapport annuel service déchets - année 2004

Mademoiselle Catherine Royer présente le rapport annuel sur le service des déchets ménagers, il est précisé que le service a subi une augmentation importante en raison de la hausse du coût de traitement des ordures ménagères qui a augmenté de près de 60%. Monsieur Favre Novel s'interroge sur les raisons de cette hausse, il lui est répondu que les frais de fonctionnement et d'investissement de l'équipement de Sausheim ont mal été évalués.

OUI l'exposé de Monsieur le Président Jean-Pierre UEBERSCHLAG,

OUI les explications de Mademoiselle Catherine ROYER,

VU le décret 2000-404 du 11 mai 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets,

LE COMITE DIRECTEUR, à l'unanimité,

APPROUVE la présentation du rapport annuel 2004 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets concernant la Communauté de Communes de la Porte du Sundgau,

CHARGE le Président de tenir à la disposition du public ledit rapport ainsi que sa diffusion dans les mairies.

IV. Divers

Les membres sont informés que le recrutement du nouvel animateur jeune est en cours et que l'arrivée de celui-ci au sein de notre équipe est programmée à la rentrée 2005.

Tous les points de l'ordre du jour étant épuisés, la séance est close à 20 heures 45. les membres sont invités à faire la visite de la nouvelle mairie, le pot de l'amitié est offert par la municipalité de Ranspach-le- Haut.